

Retranscription intervention conseiller financier CM du 17/10/22

Audio de 1'01'45 à 1'12 mn

[00:00:00.630] - Thierry Toulouse

Alors deux ou trois petites choses déjà concernant la fin de l'année 2022. Le budget que nous avons voté en mars, donc au niveau des fonctionnements donc ce budget va être relativement réalisé, avec quelques soucis en fonctionnement. Quand je dis soucis sera sûrement moindre que ce que l'on attendait. Ben comme vous vous êtes aperçu, en tant que..., même dans votre foyer, dans votre entreprise ou dans n'importe quelle commune, les choses ont changé depuis mars 2022. Je parle notamment de tout ce qui avait fait partie en fonctionnement de l'eau et de l'assainissement, de l'énergie, d'électricité, des carburants, des combustibles, des salaires, qui vont augmenter au 1er août et tant mieux pour ceux qui en ont profité, rétroactif.

Des frais de cantine, des repas de cantine qui ont augmenté aussi, donc, heuu, le compte administratif 2022 qui vous sera présenté en temps et en heure après la fin de l'année, vous vous rendrez compte rapidement que l'excédent de fonctionnement sera moindre, de ce qu'on avait, peut-être, envisagé dû à toutes ces hausses.

Donc ça veut dire que **je** vous prépare déjà le budget 2023, qui va être très compliqué à faire, au niveau fonctionnement, un budget de fonctionnement où il faudra trouver des recettes supplémentaires.

Donc j'invente rien à ceux qui connaissent un peu le budget pour avoir des recettes supplémentaires, il y a un, deux ou trois leviers, pas plus.

Donc le premier levier, vous savez tous ce que c'est, c'est bien sûr les impôts, donc il va falloir peut-être envisager sur un budget 2023 à augmenter les impôts à l'argentière, **ce qui n'avait pas été fait depuis 22 ans**. C'est pas sûr, mais on peut l'envisager, on peut l'envisager.

On va aussi augmenter le prix de billets de cantine scolaire. L'étude que je fais actuellement m'amène à demander à chaque famille, enfant, qui aura un enfant à la cantine à l'école publique, une augmentation de 2 € par mois pour chaque enfant, 2 € par mois pour chaque enfant. Le reste sera pris en charge par la commune. Alors 2 € par mois pour chaque enfant sur une année, ça fait 20 €. Je pense que dans mes calculs, j'ai regardé un petit peu tous les gens qui prennent des tickets, à part une ou deux familles qui sont vraiment en difficulté mais bon, elles seront aidées par la CAF. Je pense que chaque famille actuellement, ce que j'ai vu et qui mange à la cantine à l'école Albin Mazon, peut envisager une augmentation de deux euros par mois. Je dis bien par mois, 2 € par enfant par mois.

Le troisième point, c'est peut être qu'il faudra voir aussi que nos amis les forains dont le marché, le mètre linéaire est le moins cher de toute la basse Ardèche. Peut être envisager pour l'été prochain. Peut être pas à mettre en place de suite. Faire une réunion avec le syndicat des marchés. Je vous rappelle quand même, quand j'ai fait l'enquête autour de chez nous, que ce soit Rosières, je ne parle pas de joyeuse parce que c'est peut-être plus encore, il y a la rivière.. Vallon, Ruoms mais tous les petits marchés qui sont autour de chez nous, qui ont une capacité, heuu, où il n'y a pas peut-être un tourisme fou... Ils sont nettement supérieurs à notre mètre linéaire. Donc ça, il faudra voir, voir une réunion avec la partie syndicale et les forains. Mais je pense qu'on ne peut plus se permettre de laisser des mètres linéaires à un tarif si bas. Donc c'est pareil. Ce sera pas un effort énorme, énorme. Mais il faut que tout le monde

participe à ses efforts, Donc que ça soit les gens qui paient des impôts et que ce soit peut être des commerçants terrasses, que ça soit les parents avec les cantines, que ce soit aussi les forains qui viennent l'été, ça, c'est le côté recettes.

[00:03:52.320] - Thierry Toulouse

Alors on n'appliquera peut être pas les quatre leviers. On verra, on en discutera. On est en train de monter des dossiers, de faire des études, de voir ce que ça peut rapporter. Je vous rappelle que même une petite animation du mercredi après midi pour le commerce ou pour les touristes et compagnie, c'est toujours entre 700 et 800 ou mille € par mercredi. C'est peut être à revoir, c'est peut être amélioré, mais si on veut améliorer, si on veut en avoir un peu plus ben c'est peut être aussi par rapport à ça. Les 2 € qu'on aura multiplié par 10, les 20 € multiplié par 80 enfants, j'invente, ça fait plus de 500 €, mais ça peut être 500€ qui sera mis sur ces animations qu'on améliore aussi sur l'été. C'est une idée, c'est pas obligatoirement que tout aille là. Mais il faudra passer par là.

[00:04:33.840] - Thierry Toulouse

Ensuite, il va falloir que chacun de nous, par rapport à ce... nos... nos compétences, nos... voient au niveau des dépenses, ben d'être très rigoureux sur les dépenses. Je pense notamment à tout ce qui est énergie, eau, combustible, etc. il faut, que à la mairie, ben qu'on règle le chauffage et qu'on n'est pas trop chaud, que dans les écoles, ça se soit pas le chauffage avec les fenêtres ouvertes, qu'on n'est pas des lumières éclairées toute la nuit dans des écoles où voilà... On est en train d'étudier. On a pris rendez vous pour voir si on pouvait réduire les lumières municipales de temps... En heure et en volume. En luxe, c'est très compliqué parce que c'est les LED, mais en temps, c'est à dire au lieu de les allumer à 18 h et de 18 h 30 l'hiver, gagner une demi heure le matin, etc.. J'ai aussi contacté que peut être les guirlandes de Noël, au lieu de laisser deux mois et on les laisse peut être que quinze jours ou un mois à Noël. Je ne vois pas l'intérêt de mettre... Hein ?

[00:05:31.470] – Claudine Fournet

Voir pas du tout pour moi.

[00:05:32.190] - Thierry Toulouse

Bon on peut en parler. Je pense que pour les enfants quand même, c'est bien d'avoir un petit... Et voilà que ça dure à la sortie de l'école. Les vacances sont le 20 décembre, si s'est mis le 15 décembre jusqu'au 1^{er} janvier, c'est peut-suffisant au lieu de payer des... Voilà. Donc moi, je serai très proche et je vous demande à vous aussi, responsable des écoles, responsable des travaux. Vous qui êtes dans la rue, qui voyez les choses qui vous paraissent anormale de nous le remonter ? Je ne dis pas qu'on n'a pas la solution à tout, mais il va falloir être très prudent au niveau du fonctionnement.

[00:06:02.190] - Thierry Toulouse

Vous voyez bien qu'en dépense, il y a des choses qui sont obligatoires. On va aller voir, bon, les salaires c'est trois et demi cette année, on ne sait pas ce que ça va être en janvier ou l'été prochain. Vous savez que les assurances et multirisques vont augmenter automatiquement malgré que ça a été négocié. Les cotisations au niveau de la gestion vont augmenter aussi. On a voté tout ça déjà, donc on anticipe, donc ça fait que du fonctionnement, le fonctionnement, l'excédent de fonctionnement sera suffisant cette année pour rembourser les emprunts à l'inquiétude peut être là dessus, mais le budget au niveau de fonctionnement 2023 va être très très serré, donc c'est à chacun, tout les jours, de se dire, tiens, il y a quelque chose qu'on peut faire, si on peut le faire, on peut le proposer. Alors c'est pas critiquer la mairie, hein, parce que si on... C'est trouvé une solution qui peut être abordable, supportable par les employés municipaux, les..., les salariés, les, les commerçants, les citoyens de Largentière, des choses comme ça. Donc il y a des choses à faire à mon avis, il faudra vraiment se pencher dessus. Alors toutes les idées sont bonnes pour faire des économies au niveau de ces, de ces dépenses de fonctionnement.

[00:07:05.910] - Thierry Toulouse

Heu.. Au niveau, au niveau de l'investissement ben on sera aussi très rigoureux parce que, comme cette année, l'investissement a un petit peu diminué par rapport à l'année dernière, le FCTVA qui est en ressources qui retombe l'année d'après, sera nettement inférieur. On est en train de calculer. Je vous rappelle que l'année dernière on avait mis sur l'investissement 200 000 de FCTVA, on n'aura 259 000. Cette année, on arrive difficilement à trouver 100 000 de FCTVA, pour le budget d'investissement l'année prochaine. Donc ça veut dire des choses, c'est important quand même. On a bien investi, pendant 2 ans il y a deux ans, donc on avait retour de TVA. On a un peu moins investi cette année pour d'autres raisons donc on aura automatiquement moins de TVA. alors C'est un cercle vicieux parce que si on investit pas, l'année prochaine, on aura encore moins, mais voilà, il faut être raisonnable dans l'investissement.

[00:07:57.480] - Thierry Toulouse

Alors je le dis pour tout le monde, il y aura des choses qui sont prévues en 2023 qu'on avait annoncé, qui ne se feront pas. C'est sur en investissement. Le trajet hôpital, heu église-hôpital ne se fera pas en 2023. Ça ne sera pas possible. Le SEBA ne pourra pas suivre financièrement. Donc nous faire des goudrons, faire des apports qui dans un an ou deux ans seront détruit par le SEBA, heu, on marche sur la tête. S'il faut attendre un an supplémentaires pour que le SEBA puisse financer tous les raccordements dans 1,2 ans, ben on fera l'effort d'attendre 1 ou 2 ans.

[00:08:32.770] – Claudine Fournet

Et ces choix, ils seront discutés, heu.. ?

[00:08:33.550] - Thierry Toulouse

On en discutera. Mais c'est pour ça que je vous en parle avant, **c'est moi qui prend des décisions** avec ma, mon comité de pilotage. Je vous écouterai. On aura d'autres réunions, mais je vous en parle maintenant, après vous ferez vos propositions. On les écouterait, on les chiffrera. On verra la dépense de

machin.. Moi, je vous fais déjà certaines propositions, certaines orientations. On m'a reproché de ne pas trop en parler l'année d'avant. **Je ne ferai pas de commission de préparation du budget. C'est clair je ne ferais pas de commission de préparation de budget. Les décisions seront prises par moi même, sous l'autorité de Monsieur le maire.** Avec l'accord de la majorité de la..de l'équipe majoritaire, elle vous sera proposée après. Mais on accepte vos propositions avec vos Idées et compagnie. On ne dit pas qu'on prendra tout...

[00:09:13.150] – Milène Villard

Mais à quel moment peut-on les faire ?

[00:09:15.130] - Thierry Toulouse

A tout moment. Moi, j'ai une boîte aux lettres ouvertes et vous ne m'avez jamais rien mis dans ma boîte aux lettres.

[00:09:21.460] – Milène Villard

Vous non plus ?

[00:09:21.460] - Thierry Toulouse

Mais moi, je n'ai pas besoin de vous. Moi, je peux prendre des décisions tout seul, je vous fais une ouverture. Mademoiselle Villard, c'est une ouverture que je vous fais. si vous ne l'acceptez pas, c'est pas un problème pour moi. Moi, je prends mes décisions donc ma boîte aux lettres est ouverte...

[00:09:34.000] – Milène Villard

Si vous nous le proposez bien sûr qu'on aura des propositions, si vous ne nous donner pas l'opportunité de vous les donner dans une commission...

[00:09:36.700] - Thierry Toulouse

Mais ma boîte aux lettres reste à la mairie, Mettez vos propositions à la mairie, Je vous répondrais.

[00:09:42.990] - JR Durand

Très bien vous ne serez jamais d'accord de toute façon. C'est pas grave, mais il faut réfléchir comme disait Thierry...

[00:09:44.190] - JR Durand

On va passer une année 2023 un tout petit peu plus difficile...

